

Bienvenue chez Avanea Caisse de pension

Dès le début de vos nouveaux rapports de travail, vous êtes affilié(e) à la Avanea Caisse de pension, l'institution de prévoyance de votre nouvel employeur.

Vous avez droit à une prestation de libre passage si votre ancien employeur vous avait assuré dans le cadre de la prévoyance professionnelle.

Veuillez transmettre ce formulaire avec le bulletin de versement à votre ancien institution de prévoyance / fondation de libre passage, pour initier le transfert.

Afin que nous puissions établir correctement votre nouvel certificat de prévoyance, nous prions l'ancienne caisse de pension de nous adresser une copie de l'avis de sortie.

Dès réception de votre prestation de libre passage, nous vous ferons parvenir votre nouvel certificat de prévoyance après y avoir apporté les modifications nécessaires.

Nous nous tenons bien entendu à votre disposition pour répondre à vos questions éventuelles et pour tout complément d'information.

Employeur

Nom de l'entreprise Contrat n°

Personne assurée

Nom Prénom

Rue / N° NPA / Localité

Date de naissance N° AVS

Avanea Caisse de pension | Merkurstrasse 3 | 8820 Wädenswil | Tel. 044 680 24 24 | www.avanea.ch

Récépissé

Compte / Payable à
CH11 0483 5133 8787 6100 0
Avanea Caisse de pension
Merkurstrasse 3
8820 Wädenswil

Payable par (nom/adresse)

Monnaie Montant

CHF

Point de dépôt

Section paiement



Monnaie Montant

CHF

Compte / Payable à

CH11 0483 5133 8787 6100 0
Avanea Caisse de pension
Merkurstrasse 3
8820 Wädenswil

Payable par (nom/adresse)